



Voix Active SNUipp infos

n° 52
du
30
Août
2010

Dans un contexte de crise sociale grave, la rentrée scolaire s'annonce très difficile. Les premières conséquences de recherche systématique de réduction des coûts apparaissent au grand jour.

Avec moins on ne fera pas mieux !

Malgré la communication gouvernementale la réalité expose le double langage auquel nous sommes confrontés dans les écoles de ce pays. Il ne s'agit plus de faire mieux pour résoudre la difficulté scolaire. Même l'argumentation allant à l'encontre de toutes les études et recherches sur les programmes, les rythmes scolaires, la formation des maîtres est abandonnée. Pour preuve, Mr le recteur, lors de l'entrevue qu'il a accordée aux 5 sections départementales du SNUipp de l'académie, a revendiqué que **le seul souci du service public doit être de COÛTER MOINS CHER**. Toutes les décisions prises ne visent plus que ce seul objectif.

Les conséquences sont aujourd'hui évidentes :

- diminution de la qualité du service rendu à nos élèves et leurs parents,
- dégradation des conditions de travail et de rémunération de tous les personnels.

En cette rentrée 2010, nos nouveaux collègues - partout en France - vont être mis

en difficultés en étant lâchés dans la nature. Dans les départements, chacun s'arrange comme il peut, chacun tente de faire au mieux. Pourtant, là encore, le compte n'y sera pas.

Les effectifs continuent de grossir, pourtant les moyens ne suivent pas. Rares sont les collègues qui ne disent pas qu'ils n'ont jamais eu autant d'élèves alors que dans le même temps il leur est demandé chaque année d'en faire plus.

La **déscolarisation des moins de trois ans est patente**, elle commence même à toucher des enfants plus âgés dans certaines zones.

L'avenir de la mission de remplacement s'assombrit, alors que dans le 1er degré les vacataires n'existaient pas, la **précarisation arrive** avec l'appel fait aux étudiants ou ailleurs aux jeunes retraités.

Pour toutes ces raisons et sans omettre la lutte contre la réforme des retraites, le SNUipp-FSU de l'Hérault appelle l'ensemble de la profession à se mobiliser massivement lors de la journée de grève et de manifestations unitaires du 7 septembre ainsi qu'à toutes celles qui pourraient suivre.

Pascal Lesueur

Secrétaire Départemental du SNUipp-FSU 34

Appel du SNUipp à réussir les mobilisations !

Après les fortes mobilisations du 1er semestre de 2010 et notamment le 24 juin dernier contre le projet gouvernemental sur les retraites, en cette rentrée qui s'annonce exceptionnelle de par la situation sociale, le Conseil National du SNUipp appelle l'ensemble de la profession à se mobiliser massivement avec l'ensemble des citoyens et des salariés lors des rendez-vous à venir :

- lors de la journée du 4 septembre, dans le cadre de l'appel « Non à la politique du pilori » initié par la LDH et dans lequel se retrouvent le SNUipp et la FSU. De nombreux rassemblements et manifestations sont organisés partout en France.

- lors de la journée de grève et de manifestations unitaires du 7 septembre à l'appel de l'interpro, pour la défense des retraites, de l'emploi et du pouvoir d'achat.

Il engage les enseignants à participer nombreux aux assemblées générales organisées ce jour-là ou les jours précédents pour discuter les suites de l'action. Il les engage dès la rentrée à diffuser massivement la lettre aux parents et à pavoiser les écoles.

En fonction de la mobilisation lors de ces manifestations et des réponses apportées par le gouvernement et des remontées des AG, le SNUipp sera porteur, avec la FSU, de la nécessité d'une suite unitaire rapide, dans le cadre de l'interpro qui se réunira le 8 septembre.

Paris, le 26 août 2010

Pour l'école, on ne doit pas se priver.



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC

Circulaire du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, des Professeurs d'École et des PEGC.

Périodicité mensuelle - Directrice de publication: Hélène Giovannini,
SNUipp FSU - 474 Allée Henri II de Montmorency - Montpellier 34000
tel 04 67 15 00 15 - fax 04 67 15 00 92

Dépôt légal : septembre 98 - imprimé par nos soins - Prix 0,75€
CPPAP: 0314 S 08105 - Issn 1252 - 0578 - Abonnement 8 €

SOMMAIRE

Page 1 : Edito, appel national pour le 07/09 - **Page 2 :** Budget 2011, rapport de la Cour des comptes, Evaluations - **Page 3 :** Direction et fonctionnement d'école, Retraites - **Page 4 :** Politique du pilori, Un cahier/un crayon pour le Mali
Ce numéro comprend aussi en encart un bulletin d'adhésion et un modèle de Lettre aux parents

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp de l'Hérault. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au : SNUipp FSU 34 - 474 Allée Henri II de Montmorency - 34000 Montpellier. Mel : snu34@snuipp.fr - site : <http://34.snuipp.fr>



Travailler
jusqu'à
65 ans,
c'est vache...



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et Pégc | www.snuipp.fr

Budget 2011 : 16 000 postes en moins

Après 40.000 suppressions de postes entre 2008 et 2010, le ministre affirme "qu'on peut faire sans problème 16.000 suppressions de postes en 2011 ». Ces suppressions s'ajoutent aux 16 000 réalisées à cette rentrée. Cette annonce ne constitue malheureusement pas une surprise, reste encore à connaître la répartition des suppressions entre le premier et le second degré ! Alors que les effectifs sont toujours en augmentation dans les écoles, nul doute que ces suppressions se traduiront par une nouvelle dégradation des conditions d'apprentissage pour nos élèves.

En avril dernier, la divulgation de 13 fiches demandant aux recteurs de traquer les emplois d'enseignants, confirmait les craintes, notamment pour l'école primaire. Cherchant à « améliorer la disponibilité de la ressource enseignante », le ministère fait des préconisations détaillées : envoi des enseignants des Rased (réseaux d'aide spécialisée) dans les classes, optimisation de l'enseignement des langues dans le premier degré en limitant au maximum le recours à des intervenants, baisse de la scolarisation des moins de trois ans, augmentation des effectifs par classe, réduction des remplacements dans le premier degré...

Au début de l'été, le ministère a également de nouveau mis en danger le fonctionnement de mouvements pédagogiques et de certaines associations en réduisant les moyens accordés.

C'est un nouvel appauvrissement des ambitions éducatives de notre pays, mettant en jeu la réussite des élèves, notamment celle des plus fragiles qui risquent d'être les premières victimes de ces choix budgétaires. La lutte contre les inégalités scolaires nécessite de faire de l'Education une priorité.

Et nos
salaires,
y'a pas
un lézard ?



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et Pégc | www.snuipp.fr

Rapport de la Cour des comptes : L'école primaire est sous-dotée !

La Cour des Comptes a rendu un rapport le 12 mai dernier concernant l'Education nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves.

La Cour rappelle que la part de la richesse nationale (PIB) consacrée à l'éducation a baissé de 4,5% en 1995 à 3,9 % en 2006 et que les crédits en faveur de l'école primaire sont actuellement inférieurs de 5 à 15% aux budgets accordés à ce niveau par des pays comparables. Le rapport souligne que dans l'enseignement primaire, la France se caractérise par un coût salarial par élève nettement plus faible que dans la moyenne des pays de l'OCDE : elle est en 25ème position sur 30 pays. Cet écart s'explique par plusieurs facteurs : le salaire des enseignants y est plus faible, le temps d'enseignement plus long et la taille des classes plus importante.

Si le SNUipp partage les préoccupations de la cour d'accroître les moyens alloués au primaire, il réaffirme que la mise en oeuvre de ces préconisations nécessite d'autres moyens pour l'école !

Évaluations nationales

Début juillet le ministère publiait les résultats des évaluations nationales CE1 passées fin mai. Les trois quarts des élèves qui entrent en CE2 ont de bons ou très solides acquis. Environ 8 % des élèves rencontrent de grosses difficultés en français, 10 % en mathématique. Quant aux élèves qui ont des résultats encore fragiles, ils sont 17 % en français et 13 % en maths.

Ces résultats sont sensiblement identiques à ceux de 2009. Du côté des CM2, c'est en mars que les résultats avaient été rendus publics, les évaluations ayant eu lieu en janvier. Le niveau de difficulté trop grand de certains exercices en mathématiques avait conduit le ministère à faire appel au département « statistiques et évaluation » pour pouvoir comparer les deux années. Avec cette correction, les résultats des CM2 sont sensiblement les mêmes qu'en 2009, 73 % des élèves obtiennent de bons ou très bons scores en français, 67 % en maths. Le nombre d'élèves en grande difficulté est de 7 (français) et 13 % (maths).

Depuis leur mise en place ces évaluations ont soulevé de très nombreuses critiques de tous bords. Elles ont conduit le ministère, confronté de surcroît à l'épisode du mauvais étalonnage des évaluations CM2 en maths en janvier dernier, à mettre en place fin juin une concertation avec les organisations syndicales et les associations de parents. Les discussions ont essentiellement porté sur les finalités de l'évaluation (diagnostique, bilan), les modalités de codage des réponses et sur le calendrier. Le SNUipp y a soutenu l'exigence d'évaluations qui soient au service des élèves et des enseignants, qui soient un véritable outil de repérage des difficultés et une aide au diagnostic des erreurs. Il a démontré l'incohérence qui réside à mettre arbitrairement des élèves en échec. Il a également rappelé son opposition l'utilisation des résultats de ces évaluations pour tout classement des écoles comme pour l'évaluation des enseignants.

Quant au versement d'une prime aux seuls enseignants de CE1 et de CM2, outre son opposition à l'individualisation des rémunérations, le SNUipp fait le constat qu'il ne favorise pas le travail en équipe. A la veille de la rentrée, le ministère, qui devait faire connaître ses décisions rapidement, ne semble toujours pas avoir arrêté de nouvelles dates de passation, ni d'amélioration du codage des résultats.

Direction et fonctionnement de l'école : la parole aux personnels !

Directeurs et adjoints, d'écoles maternelle et élémentaires, ce sont près de 10 000 collègues qui ont répondu à l'enquête nationale du SNUipp sur la direction et le fonctionnement de l'école. Cette participation confirme que la situation actuelle n'est plus acceptable et que de vraies réponses sont nécessaires.

Trois axes d'évolution se dégagent :

- un fonctionnement plus collectif de l'école et une structuration à clarifier
- une redéfinition des tâches qui deviennent exponentielles
- une reconnaissance de la direction d'école avec du temps de décharge pour toutes les écoles ainsi que des moyens matériels.

Pour la majorité des personnels ayant répondu à l'enquête, ni un statut pour la direction, ni la création d'EPEP n'amélioreraient le fonctionnement des écoles.

A partir de ces pistes, le SNUipp appellera les collègues à engager l'action et interviendra auprès du ministère pour faire changer la donne : plus de temps de décharge, plus de fonctionnement collectif avec le conseil des maîtres, une meilleure reconnaissance financière et plus de temps de concertation pour tous. Il s'adressera à tous ses partenaires en ce sens.



Retraites

Parce qu'elle accable le travail et fait la part belle au capital, la réforme des retraites que veut mettre en oeuvre le gouvernement est injuste. Elle est, de plus, beaucoup plus brutale que ce qui se fait dans la plupart des autres pays. Imposant un calendrier précipité pour écarter toute réelle discussion sur le projet de loi tout en espérant éviter toute mobilisation d'ampleur, celui-ci a fermé la porte à tout débat sur la question essentielle du financement des retraites.

Le report de l'âge légal de départ à 62 ans et à 67 ans de l'âge de départ sans décote, aggravera les injustices en matière de retraites. Tous les salariés vont devoir travailler plus longtemps pour des retraites plus basses, cette diminution pouvant atteindre 14 % en cas de départ à 62 ans. Les fonctionnaires vont se voir imposer des régressions supplémentaires notamment par l'augmentation du taux de retenue pour pension. Cette mesure se traduira par une baisse du salaire net de l'ordre d'un jour de salaire par mois.

La restriction de l'accès au minimum garanti frappera les moins rémunérés plus particulièrement les femmes. La suppression du droit des mères de trois enfants à la liquidation de leur pension dès lors qu'elles totalisent quinze années de service va contraindre des milliers de femmes à cesser de manière précoce leur activité professionnelle. Pour autant rien n'est joué ! Le gouvernement pensait qu'en dévoilant son projet à quelques jours des congés d'été, l'affaire serait entendue. La forte mobilisation du 24 juin montre qu'il y a loin de la coupe aux lèvres. Les premiers bougés sur le report de la date butoir pour les mères de trois enfants comme sur les services actifs des anciens instituteurs montrent que le gouvernement est contraint de prendre la mesure de la mobilisation.

Le SNUipp-FSU, avec la FSU, appelle les personnels à développer la mobilisation pour le retrait du projet de loi en participant massivement, dès l'ouverture du débat parlementaire, à la journée interprofessionnelle de grève le 7 septembre qui doit s'inscrire dans un mouvement de mobilisation générale.

En matière de retraite, il y a quelques vérités bonnes à dire ... ou à redire !

1 La part des richesses consacrée au financement des retraites par répartition doit être augmentée. Cela suppose de remettre les questions d'emploi et de salaire au coeur du débat et de redonner aux actifs et aux retraités une part plus importante des richesses produites. Le SNUipp et la FSU sont porteurs de propositions en ce sens.

2 Au total ce sont les salariés qui vont subir l'essentiel de l'effort dans des conditions qui vont accroître les inégalités : les femmes et les jeunes vont être particulièrement pénalisés comme tous ceux qui ont connu des périodes de précarité.

3 Départ en retraite des mères de trois enfants, services actifs pour les anciens instituteurs : premiers bougés.

Suite aux mobilisations et aux interventions du SNUipp, la date butoir du 13 juillet préalablement fixée pour que les mères de trois enfants puissent bénéficier des anciennes règles de calcul est reportée au 31 décembre 2010, pour un départ à la retraite au plus tard le 1er juillet 2011. De même, la durée de 15 ans d'activité nécessaire aux anciens instituteurs devenus PE pour prétendre à un départ en retraite à 55 ans ne sera pas allongée. Toutefois, ces modifications ne remettent pas en cause les mesures régressives de la réforme, contre laquelle les mobilisations doivent se poursuivre.

Mardi 7 septembre :

Grève

Interprofessionnelle à l'appel de l'intersyndicale :
CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA
Assemblée générale et manifestations aux lieux et
horaires habituels. (consultez le site du SNUipp34)
RDV sous les drapeaux et les ballons du SNUIPP34

Face à la xénophobie et à la politique du pilori : liberté, égalité, fraternité

Les plus hautes autorités de l'Etat ont fait le choix de jeter à la vindicte publique des catégories entières de population : Roms et Gens du voyage accusés comme les étrangers d'être des fauteurs de troubles, Français d'origine étrangère sur lesquels pèserait la menace d'être déçus de leur nationalité, parents d'enfants délinquants, etc.

Le président de la République accrédite les vieux mensonges d'une immigration coûteuse et assimilée à la délinquance, et offre ainsi à la stigmatisation des millions de personnes en raison de leur origine ou de leur situation sociale. Ce qui est à l'œuvre dans cette démarche ne s'inscrit pas dans le débat légitime, dans une démocratie, sur la manière d'assurer la sûreté républicaine. Le nécessaire respect de l'ordre public n'a pas à être utilisé pour créer des distinctions entre les habitants de ce pays et désigner des boucs émissaires, ni pour instituer des peines de prison automatiques, contraires aux principes fondamentaux du droit pénal, à l'indépendance de la justice et à l'individualisation des peines. La Constitution de la France, République laïque, démocratique et sociale, assure « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Nul, pas plus les élus de la nation que quiconque, n'a le droit de fouler au pied la Constitution et les principes les plus fondamentaux de la République.

Notre conscience nous interdit de nous taire et de laisser faire ce qui conduit à mettre en péril la paix civile.

Nous appelons à une manifestation le samedi 4 septembre 2010, place de la République à Paris, à 14h00, et partout en France, afin de fêter le 140^e anniversaire d'une République que nous voulons plus que jamais, libre, égale et fraternelle.

Signez l'appel en ligne ! <http://nonalapolitiquedupilori.org>

MONTPELLIER : RDV 10h place de la comédie

« Un cahier, un crayon » Pour les enfants du Mali

Le jour de la rentrée, avoir un cahier à ouvrir et un crayon pour écrire dedans, relève du luxe inaccessible à des millions d'enfants à travers le monde. C'est pourquoi, depuis maintenant dix ans, Solidarité Laïque, ONG de solidarité internationale dont le SNUipp est membre, organise l'opération « Un cahier, un crayon pour... ». Il s'agit de collecter du matériel scolaire neuf entre septembre et novembre, de le conditionner et de le déposer à la délégation MAIF la plus proche de votre école. Le matériel est ensuite centralisé et acheminé vers le pays destinataire, cette année le Mali. Sur place, il sera distribué par les partenaires de Solidarité Laïque et notamment les militants du SNEC, syndicat des enseignants maliens.

Une opération pour enseigner la solidarité.

Des outils pédagogiques de grande qualité sont accessibles pour les collègues qui, à partir de cette initiative, souhaitent construire un projet d'éducation à la solidarité.

Tous les éléments pour participer : www.uncahier-uncrayon.org

**Une question, un problème, un renseignement ?
N'hésitez pas !**

Les délégués du personnel sont là au quotidien
pour vous assister, vous conseiller, vous défendre
(que vous soyez syndiqués ou non,
le SNUipp s'occupe de tous les collègues !)

Contactez le SNUipp34

Permanences : Tous les jours de 9h à 17h30
Maison des Syndicats

Montpellier (Tram N°1 - station Léon Blum)

Tel : 04 67 15 00 15

Mel : snu34@snuipp.fr